



Santo Cèio gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes & Internet : www.sainte-cecile.org



À l'honneur : Victor Schoelcher,
républicain et libérateur



L'information municipale
en direct



Félicitations à Jean-Henri Deloye,
buisserie à l'Assemblée Nationale

Le Mot du Maire



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le Maire, le Conseil Municipal invitent tous les Céciliens et Céciliennes à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 12 janvier 2007, à partir de 18h30, à la salle Camille Farjon.

Chacun sera le bienvenu pour revivre les grands moments de l'année 2006, récompenser les Céciliens à l'honneur et partager le verre de l'amitié.

Mes chers concitoyens,

En cette fin d'année où tout le monde s'active autour du vin à tirer, de la préparation des fêtes et de l'arrivée de l'hiver, je voudrais en profiter pour mettre à l'honneur les structures d'accueil dédiées à la jeunesse cécilienne. Aujourd'hui de la crèche au collège, Sainte Cécile offre tous les services nécessaires à l'éducation de nos enfants.

La crèche qui accueille enfants de 0 à 3 ans, affiche un taux de remplissage de 97%

Après 3 ans, ces enfants sont accueillis d'abord à l'école maternelle puis à l'école primaire et en dehors des heures scolaires, le mercredi et pendant les vacances au centre de loisirs. Celui-ci a d'ailleurs intégré de nouveaux locaux depuis la rentrée de novembre pour satisfaire une demande croissante des parents. Un véritable projet d'animation et des activités sont mis en place matin et soir pour le plus grand plaisir des enfants qui en redemandent.

Dernière étape de leur éducation sur Sainte Cécile, le collège. Celui-ci vient d'être officiellement inauguré le 14 décembre par le président du conseil général pour la plus grande satisfaction des nombreux élus et parents présents lors de cette journée forte en émotion. Mais nos enfants, eux, profitent déjà de ce formidable équipement depuis le jour de la rentrée. Etablissement harmonieux, parfaitement intégré dans un cadre paysager avec une vue sur le Ventoux exceptionnelle, les collégiens sont également entourés par une équipe enseignante et pédagogique dévouée à la transmission de savoir et de valeurs.

Pour parfaire cet accueil, le club ados possèdera bientôt son propre local place de la

Fontaine et les animateurs préparent déjà activement les programmes d'activités des prochaines vacances. Ce local permettra à n'en pas douter à tous nos jeunes de mieux se retrouver dans leur local pour s'approprier et s'impliquer dans la vie de notre village.

Ce magnifique ensemble fonctionnel auquel il faut bien sûr ajouter les nombreuses associations permet à tous d'améliorer notre vie quotidienne. Moins de déplacement, plus d'animation, plus de personnes encadrantes autour de l'éducation, nous essayons d'offrir à la jeunesse de Sainte Cécile le maximum d'opportunité pour le futur.

Et que dire de la jeunesse de nos anciens qui reviennent d'un voyage en Espagne.

La jeunesse n'a pas d'âge et c'est là la force de notre beau village.

Chacun par sa vitalité, son dynamisme apporte de la vie à la commune.

Qu'il me soit permis en cette fin d'année de vous souhaiter de tout cœur à tous une bonne santé, vitalité, bonheur pour vos familles et ceux qui vous sont proches. Que l'année à venir soit un renouveau pour nos viticulteurs et que la cuvée 2007 s'exporte par delà nos frontières pour montrer à tous la qualité de nos vins et de notre travail.

Je serais quant à moi heureux de vous accueillir avec mon conseil municipal pour les vœux de la nouvelle année, le vendredi 12 janvier à partir de 18h30 à la salle polyvalente Camille Farjon pour partager ensemble le verre de l'amitié.

Bonnes fêtes.

Votre Maire,
Max Ivan

Victor Schoelcher, citoyen à l'honneur

Ce citoyen bien particulier n'est pas un de nos contemporains mais ce qu'il a fait pour l'humanité mérite d'être mis à l'honneur et c'est tout naturellement que son nom a été retenu pour le collège de Sainte Cécile.

Nous profitons de cette gazette pour vous présenter cet homme républicain et libérateur.

Né le 22 juillet 1804 à Paris d'une famille alsacienne, il se consacre dès l'adolescence à des activités philanthropiques, fréquente les salons littéraires et voyage à travers le monde (Etats-Unis, Mexique, Cuba, Afrique, Orient). C'est lors de ces voyages qu'il acquiert la conviction que l'abolition de l'esclavage est indispensable. Au début des années 1840, il se fait porte-parole du mouvement abolitionniste. Il publie alors deux ouvrages : *Des colonies françaises, abolition immédiate de l'esclavage* (1840), et *Colonies étrangères et Haïti, résultat de l'émancipation anglaise* (1843). Il exige qu'on dénonce le rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte (1800) et le conservatisme des colons qui justifient l'esclavagisme par l'infériorité de la « race noire ».

En mars 1848, il est nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies. Profitant de l'élan donné à l'abolitionnisme par l'émancipation des esclaves de la couronne d'Angleterre (1846-1847) et de l'appétit de démocratisation de la révolution en cours, il obtient la signature, par le gouvernement provisoire du décret d'abolition de l'esclavage (27 avril 1848) ; Mais ses espoirs ne se réalisent que partiellement : le gouvernement n'a ni expulsé les colons ni

indemnisé les anciens esclaves. Aussi, Victor Schoelcher démissionne-t-il le 12 mai et devient député de la Guadeloupe et de la Martinique.

L'humanisme de Schoelcher est renforcé dans son intransigeance par la conclusion de la révolution de 1848 : les centaines d'insurgés fusillés de juin l'incite à lutter contre la peine de mort (*abolition de la peine de mort 1850*).

Dans les rangs de la Montagne et au nom du comité de résistance (ce qui le distingue de ses amis révolutionnaires, de ses compagnons, c'est que nulle tâche de sang ne s'inscrit jamais sur ses mains), il s'oppose ensuite avec Victor Hugo, avec audace, au coup d'Etat de Louis Napoléon du 2 décembre 1851. Tous les deux seront parmi les 66 représentants du peuple « expulsés » du territoire français.

Rentré en France en 1870, présent à Paris début septembre, il devient colonel d'état-major de la Garde Nationale et occupe plusieurs postes stratégiques durant le siège de la capitale. Dans la paix retrouvée, il est réélu député de la Martinique (1871), puis sénateur inamovible de l'île (1875). Devenu « Gambettiste », il se fait porte-parole d'une politique d'assimilation dans les colonies et publie ses *polémiques coloniales* (1871-1886). En 1882, il est nommé président de la ligue pour la défense de la femme et succède à Victor Hugo dans cette fonction.

Il s'éteint à Houilles le 25 décembre 1893, est enterré au cimetière du père Lachaise et entre dans le panthéon virtuel des républicains. Mais le



mythe du père de l'abolition de l'esclavage, prend plus de force avec le transfert de ses cendres au Panthéon, lors des célébrations du centenaire de la Révolution de 1848.

Fervent défenseur de l'abolition de l'esclavage, il oeuvra également pour l'amélioration de la condition de la femme, de la condition de l'enfance. Il fut également le rapporteur de la loi de l'enseignement gratuit pour tous et publia de nombreux textes à ce sujet dont voici un extrait « travailler à détruire l'ignorance est une impérieuse obligation. Ce n'est aussi qu'en passant par l'école que les enfants deviennent des citoyens, connaissent biens leurs droits et leurs devoirs,

(...).

Le complément logique de l'instruction gratuite et obligatoire est la laïcité. (...)

Là est la vraie liberté, qui, tout en laissant le rabbin enseigner sa foi dans la synagogue, le prêtre dans l'église, le pasteur dans le temple, l'uléma dans la mosquée, laisse l'Etat souverain maître dans son domaine séculier».

Nous terminerons cette biographie par une phrase célèbre de Victor Schoelcher à méditer : « Disons nous et disons à nos enfants que tant qu'il restera un esclave sur la surface de la Terre, l'asservissement de cet homme est une injure permanente faite à la race humaine toute entière ».

Sommaire

P. 02

P. 03

P. 04-06-07-08-09-10

P. 05

P. 11

P. 12-13

P. 14

P. 15

P. 16

À L'HONNEUR

INAUGURATION

DU COLLÈGE V. SCHOELCHER

INFORMATIONS

MUNICIPALES

LA PAGE DES JEUNES

LA VIE DES ASSOCIATIONS

MANIFESTATIONS

FÉLICITATIONS

QUART D'HEURE PROVENCAL

SUR VOTRE AGENDA

Inauguration du Collège Victor Schoelcher



Le jeudi 14 décembre 2006, Monsieur Claude HAUT, Président du Conseil Général de Vaucluse, Monsieur Didier GUILLAUME, Président du Conseil Général de la Drôme, les Maires des 10 Communes concernées par le collège, de nombreux élus et invités parmi lesquels les entreprises ayant participé à la construction, les parents d'élèves, les Présidents d'associations Céciliennes ont eu la grande joie et la fierté d'inaugurer le Collège Victor SCHOELCHER à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES.

Grande joie, car comme l'a rappelé Monsieur le Maire dans son discours, ce n'est pas tous les jours que l'on inaugure un collège dans son village et fierté car après plusieurs années de démarches et travaux, le collège a ouvert ses portes le 4 septembre pour accueillir les enfants céciliens mais aussi ceux de 9 autres Communes dans un établissement fonctionnel, mais également beau et parfaitement intégré dans l'environnement.

De plus, dans cet ensemble les enfants vont bénéficier « d'outils et d'équipes pédagogiques dévouées et volontaires » comme l'a mentionné Monsieur GAUDEMAR, recteur Académie d'AIX MARSEILLE.



Ce 14 décembre 2006 restera dans les mémoires. Des enfants qui ont pu participer à l'inauguration et recevoir chacun un cadeau commémorant le collège Victor SCHOELCHER, des professeurs qui intègrent un bâtiment neuf avec tous les équipements modernes nécessaires à leur travail. Des équipes administratives et techniques mais également des entreprises qui ont dû travailler dur pour ouvrir le collège dans les temps et qui ont vu en ce jour leur travail reconnu officiellement.

Des élus Communaux et Départementaux qui se sont battus pour la construction de ce collège sur SAINTE-CECILE-LES-VIGNES et qui sont récompensés par un établissement dont la renommée est déjà faite.

Mais également, de tous les Céciliens car cette rentrée 2006 marquera la fin des trajets quotidiens pour leurs enfants qui dès 10-11 ans devaient prendre le bus pour aller au collège.

Nous souhaitons longue vie à ce collège Victor SCHOELCHER en espérant que les enfants et leurs parents profiteront pleinement de cet établissement d'enseignement secondaire laïc.

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 sept. 2006

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

I - Délégation

de compétence au Maire

En vertu de l'article L 2122-22 du CGCT les compétences suivantes sont déléguées au Maire :

- l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics communaux
- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être conclus selon la procédure adaptée en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget. Cette délégation sera toutefois limitée au marché inférieur à 10 000€ HT. Tout marché supérieur à ce montant devra être approuvé en Conseil Municipal.
- la conclusion et la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- la fixation des rémunérations et le règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués huis-siers de justices et experts.

II - Suppression d'un poste d'agent d'animation qualifié à temps non complet (70%) et création d'un poste d'agent d'animation qualifié à temps non complet (1280h/an)

Afin d'améliorer le service du centre de loisirs, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail des personnes affectées à ce service. Pour cela le conseil municipal décide de supprimer un poste d'agent d'animation qualifié à temps non complet (équivalent 70%) existant pour le remplacer par un même poste (équivalent 80%).

III - Création d'un poste d'agent des services techniques à temps non complet (800h/an)

Actuellement, une seule personne est chargée d'effectuer l'ensemble de l'entretien de l'école primaire, du centre de loisirs et de la cantine. Ceci est largement insuffisant et le Conseil Municipal décide donc de créer un poste d'agent des services techniques à temps non complet (800h/an) pour venir compléter l'équipe d'entretien de l'école.

IV - Approbation du règlement intérieur du CLSH

Avec le développement d'un véritable projet d'animation au sein du centre de loisirs, il est nécessaire d'encadrer les règles de fonctionnement de ce service et de fixer les modalités d'inscription, de fréquentation du centre pour les parents. Un règlement intérieur a donc été adopté par le Conseil Municipal. Celui-ci sera diffusé à tous les parents ayant inscrit leurs enfants au centre de loisirs.

V - Remboursement de tickets CLSH été

Dans le cadre du centre de loisirs « la soleiade » de cet été, les parents donnaient les tickets d'inscription de leurs enfants la semaine précédant l'inscription. Il est arrivé plusieurs fois dans l'été que pour des raisons médicales, des enfants ont été absents. Ces parents ont demandé s'il était possible de se faire rembourser les tickets payés mais non utilisés. Sur présentation d'un certificat médical et des tickets payés, le conseil municipal décide de procéder au remboursement de ces tickets (17 au total)

VI - Modification de la régie des transports scolaires

Il existe une régie de recettes pour l'encaissement de la participation des parents au transport scolaire ligne 72 collège Boudon pour les enfants fréquentant le collège Boudon à Bollène.

Depuis cette rentrée, la commune gère également les transports scolaires pour le lycée de Bollène, le CAT et le collège de Sainte Cécile. Il a donc été nécessaire d'étendre la régie ligne 72 collège Boudon à ces services et de transformer cette régie en régie des transports scolaires sans spécifier les lignes desservies.

Il a également été rappelé les tarifs de ces services fixés par le Conseil Général de Vaucluse :

- participation annuelle des parents pour le collège Boudon, le lycée de Bollène : 100€
- participation annuelle des parents pour le CAT et le collège de Sainte Cécile : 50€

VII - Fixation des tarifs de location des salles communales

Les salles communales sont régulièrement louées à des personnes pour l'organisation de fêtes familiales, salons, activités diverses,... Cette mise à disposition a un coût d'entretien et de chauffage important pour la commune et les tarifs de location suivants ont été fixés :

- Salle polyvalente : 160€
- Petite salle des fêtes : 70€
- Salle de motricité, salle municipale et petite salle des fêtes : 160€ pour les associations qui utilisent ces salles à l'année et qui signent la

convention d'utilisation avec la commune.

Les prêts occasionnels aux associations restent gratuits. Prochainement un règlement intérieur fixant les modalités de location et d'utilisation des salles sera adopté.

VIII - Création d'une régie de recettes pour la location des salles

Suite à la délibération qui a fixé les tarifs de location des salles communales, une régie de recettes pour l'encaissement des locations de salles communales est créée.

En bref...

Restauration scolaire

- A compter du 2 janvier, la cantine des écoles devient un service de restauration scolaire municipal. Le fonctionnement et les tarifs resteront les mêmes.

Point travaux

- Les travaux sur la Route de Cairanne réalisé par le Conseil général ont commencé. Ceux-ci dureront environ cinq mois avec deux mois de fermeture complète (un accès pour les riverains est toutefois maintenu). Ces travaux sont contraignants pour tous mais ils permettront de retrouver une véritable voie de village avec des trottoirs, un ralentisseur et une sécurité maximale pour tous.

- Les travaux de reprise des réseaux route de Suze sont quasiment terminés. Ils reprendront pour quinze jours au mois de janvier sur l'impasse perpendiculaire à la route de Suze.

État Civil

FIN SEPT. - OCT. - NOV.
2006



Bienvenue

- Hugo, Franck, Georges DEGOIS, né le 4 novembre 2006 à Orange Vaucluse
- Damien, Jean, Mario TOTI, né le 7 novembre 2006 à Orange Vaucluse
- Guillian, Gérard, Jean-Paul GELY, né le 7 novembre 2006 à Orange Vaucluse
- Elsa, Rosine, Cathy TRIOLET, née le 11 novembre 2006 à Orange Vaucluse

Adieu

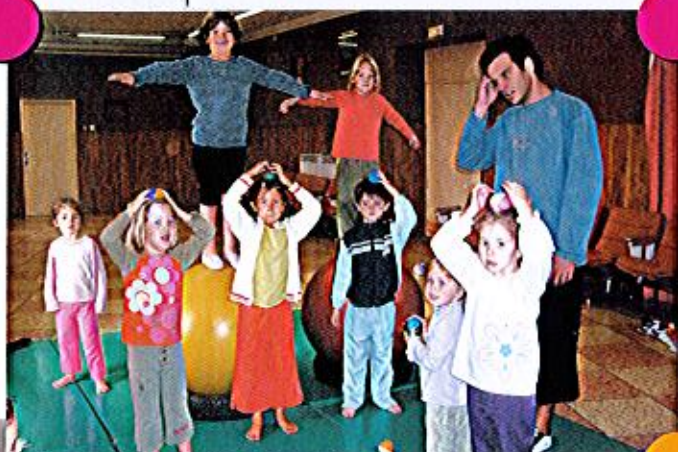
- Yvette BONNET, décédée le 24 septembre 2006 à Sainte-Cécile-les-Vignes
- Berthe NISEN, veuve MARCHADOUR, décédée le 22 septembre 2006 à Avignon
- Bernard HENRY, décédé le 1er octobre 2006 à Sainte-Cécile-les-Vignes
- Louis POINT, décédé le 8 octobre 2006 à Sainte-Cécile-les-Vignes
- Anna CAPORUSSO, veuve PALANDJIAN, décédée le 10 novembre 2006 à Sainte-Cécile-les-Vignes
- Yvonne BERAUD, veuve BOYER, décédée le 11 novembre 2006 à Sainte-Cécile-les-Vignes



La page des jeunes

LES JEUX DU CIRQUE BADABOUM ▶

Une nouvelle activité est offerte aux jeunes céciliens le mercredi par Emmanuel Baconnier, professeur de cirque, membre de l'association Badaboum de Vaison la Romaine. Exercices d'adresse et d'équilibre, jongleries, acrobaties, une excellente école de maîtrise de soi qui connaît un grand succès.



◀ APPRENDRE LE PROVENÇAL

L'escolo Marius André a effectué sa quatrième rentrée avec pour la première fois la participation de très jeunes enfants. Des élèves du cours préparatoire déjà initiés à la langue provençale à l'école maternelle par Babette Jencel-Rigaud et le « mastrou » André Tournillon, qui refusent la disparition d'un élément essentiel de notre patrimoine culturel.



▼ IL ETAIT UNE FOIS, LE CONTE

Malgré l'emprise de l'image, la magie du conte agit toujours sur les enfants et les mots célèbres « il était une fois... » gardent leur pouvoir de séduction. Preuve faite pour les jeunes de la bibliothèque avec la venue d'une conteuse invitée par l'association Bouquin-Bouquine lors de la fête du livre.

▲ LES PETITS MUSICIENS

Le centre de musique géré par l'association « A portée de mains » a fêté son premier anniversaire en novembre. Avec le professeur David Fenton, les plus jeunes élèves, peut-être futurs virtuoses, découvrent l'univers de la musique par le geste, le rythme, le chant et la danse.



UNE BOURSE AUX JOUETS ▶

A l'initiative de Gilbert Vatain, adjoint au maire, et Pierre Barrot, animateur municipal, une bourse aux jouets a réuni salle Camille Farjon une trentaine de participants des communes de Cairanne, Lagarde et Sainte Cécile. Une opération qui a connu un vif succès. Des placards se sont vidés, d'autres se sont remplis, et certains ont fait de belles découvertes.



Compte rendu du Conseil Municipal du 24 oct. 2006

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

I - Création d'un poste d'agent du patrimoine non titulaire à temps non complet

Un projet de création d'un musée pour la mise en valeur de la collection Louis Gauthier est en cours. Une mission d'assistance a été confiée à l'agence 2.26 mais malgré cela, il reste d'autres missions à accomplir pour mener à terme ce projet et notamment le recensement des collections, la préparation des documents de communication et ultérieurement la préparation de l'inauguration du musée. Actuellement aucun service de la commune ne peut assurer ces missions. Le conseil municipal décide donc de créer un poste d'agent du patrimoine non titulaire à temps non complet (8h/semaine) pour remplir ces fonctions.

II - Remboursements des tickets CLSH été 2006

En septembre, une première délibération a été prise pour le remboursement des tickets de CLSH non utilisés pour raisons médicales. Une famille a été oubliée. Le conseil municipal approuve donc le remboursement à cette famille de quatre tickets.

III - Création d'un service de restauration scolaire et fixation des tarifs.

Suite à de nombreuses demandes, un service de restauration scolaire municipal est créé pour les écoles maternelle et primaire Louis Gauthier. Les tarifs de restauration fixés par le Conseil Municipal sont les suivants :

- enfants = 2.50€
- adultes = 4€
- enseignants dont l'indice de

rémunération est inférieur à 465 = 3.5€

Le service municipal débutera à la rentrée de janvier 2007.

IV - Création d'une régie de recettes pour le service de restauration scolaire

Parallèlement à la création d'un service de restauration scolaire, le Conseil Municipal décide de créer une régie de recette pour la vente des tickets de cantine aux parents en Mairie.

V - Approbation d'un règlement intérieur pour le fonctionnement du service de restauration scolaire

Afin de permettre le bon fonctionnement du service de cantine, un règlement intérieur est adopté. Ce règlement fixe les modalités d'inscriptions et les conditions d'accueil. Tous les parents dont les enfants fréquenteront la cantine municipale devront approuver ce règlement lors de l'inscription de leurs enfants.

VI - Approbation d'un règlement pour la location des salles municipales

Suite à la création d'une régie pour la location des salles municipales, le Conseil Municipal approuve un règlement pour la location des salles afin de fixer les conditions de location et d'utilisation des salles.

VII - Adhésion de la Commune à la plateforme d'initiative locale Force Sud Initiative à Bollène

La Commune adhère à la plateforme d'initiative locale Force Sud Initiative de Bollène afin de permettre à des personnes qui le souhaitent de

pouvoir bénéficier de services d'aide à la création et la reprise d'entreprise, de soutien à l'obtention d'aides financières et de suivi d'activité. L'adhésion entraîne une participation de 1099.56€ de la Commune à cette structure de développement économique.

VIII - Attribution des lots 1 et 5 pour l'aménagement de l'espace jeunes

En août 2006, tous les lots pour l'aménagement de l'espace jeunes ont été attribués mais une entreprise s'est désistée. Le Conseil Municipal accepte ce désistement et attribue les lots 1 (gros œuvre) et 5 (carrelage/faïence) à l'entreprise ATOP. Montant du lot 1 = 11 921.60€ HT et lot 5 = 5248.4 €.

IX - Attribution du marché d'assurance multirisque de la Commune

Afin d'assurer la Commune dans ses missions quotidiennes et pour ses bâtiments, le Conseil Municipal approuve la signature d'un contrat d'assurance avec le groupe Generali Assurance pour un montant de 11 498 € annuel. Ce marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

X - Approbation de l'Avant Projet Définitif du Musée Louis Gauthier

Le Conseil Municipal approuve l'APD du Musée Louis Gauthier présenté par l'agence 2.26 qui définit l'organisation, la composition et l'agencement du futur musée. Il décide également de passer à l'étape suivante à savoir la rédaction des dossiers de consultation des entreprises.

XI - Approbation de la cession de Monsieur Farjon à la Commune de la parcelle C317 lieu-dit l'Araignée

Afin de permettre l'agrandissement du chemin communal au droit du collège, Monsieur Farjon cède à titre gratuit la parcelle C317 d'une contenance de 1216m².

La commune autorise également le Conseil Général à pénétrer sur cette même parcelle afin d'y réaliser les travaux nécessaires.

XII - Approbation de la révision simplifiée du PLU pour le projet des Myosotis

Après lecture du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sur l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 août au 21 septembre pour la révision simplifiée du PLU pour la réalisation d'un projet de maison pour personnes handicapées vieillissantes, le Conseil Municipal approuve la révision simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal décide d'un sursis à statuer pour l'engagement d'une procédure de modification du PLU et pour l'engagement d'une procédure de révision simplifiée du PLU dans l'attente d'éléments supplémentaires sur ces deux sujets.



Vacances de toussaint chez les enfants et ados

Le Centre de Loisirs a proposé aux enfants une semaine sur le thème de la découverte et du respect de l'environnement : observation, sensibilisation autour de la nature et ramassage de végétaux, atelier collage, dessin...

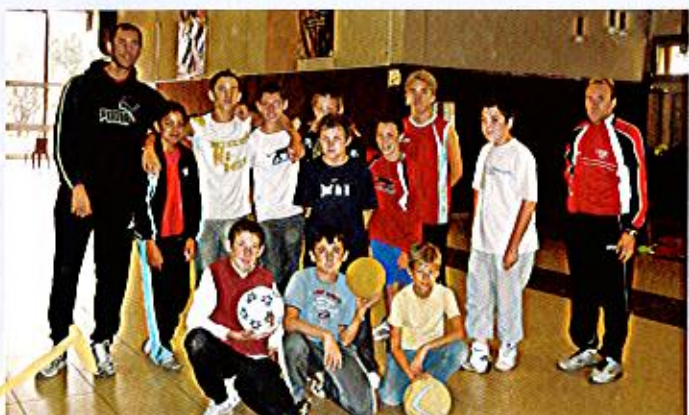
Des vacances clôturées par une sortie au Parc du Cosmos des Angles, avec visite du parc, du planétarium et différentes activités manuelles (photo n°1). Les enfants étaient émerveillés d'apprendre le monde mystérieux des planètes.

Pour les ados (photo n°2), il leur était proposé des activités sportives telles que : du futsal, et du bafoha-ball avec la participation du club de jeunes de Camaret, ainsi qu'une initiation au tir et une sortie VTT.

Pour le côté plus culturel : un atelier d'écriture « ludique » avec l'intervention de l'association « levez l'encre ». Sans oublier les divers jeux mis à leur disposition (billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société...)

Malgré tout, la fréquentation du club ados est en baisse !!! Alors, pour tous les jeunes de 12 à 17 ans, n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs qui seront à votre écoute pour éventuellement construire ensemble un planning d'activités.

Venez retirer un dossier d'inscriptions à l'Espace Culturel, adhésion annuelle de 16€. Un projet ski pour les vacances d'hiver est en réflexion.



Tournoi de Ping-Pong



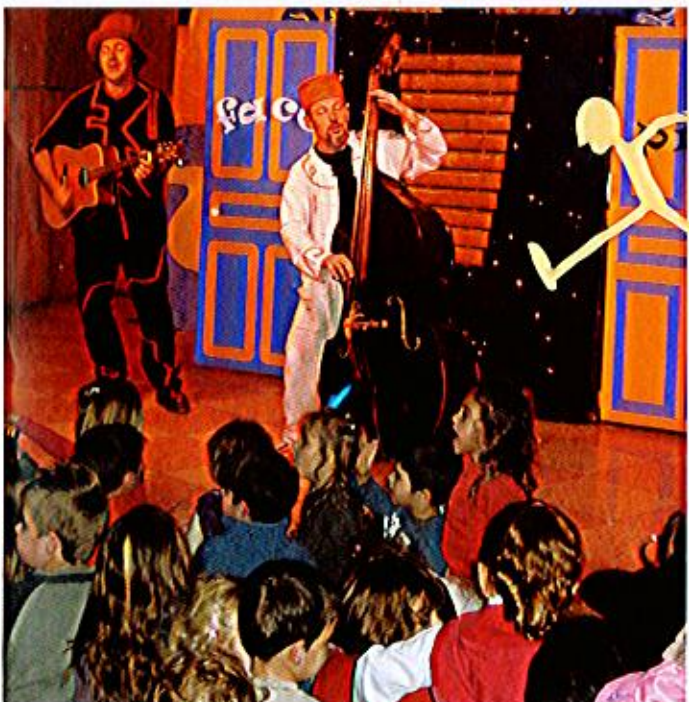
Suite à la belle réussite du tournoi de ping-pong ouvert à tous, environ 25 participants (enfants et adultes), l'expérience sera renouvelée le samedi 6 janvier 2007 de 9h à 12h petite salle des fêtes, en associant l'activité baby-foot.

Si vous êtes intéressé pour participer à ces activités, veuillez prendre contact à l'Espace

Culturel avec Pierre BARROT, 04 90 30 78 30.

Tournoi ouvert à partir de 10 ans et Adultes (débutant ou confirmé). Venez nombreux nous rejoindre pour une matinée sympathique et conviviale. Inscription GRATUITE. Et bientôt ouverture d'une section Ping-Pong... !

Spectacle de Noël



Mercredi 13 décembre, 80 enfants accompagnés de leurs parents ont pu admirer et écouter, un spectacle à la fois musical, acoustique et innovant. Deux personnages faisant les rôles de "file" et "face" se renvoyaient par des instruments des sons qui racontaient une histoire. Drôle ! Un vrai régal.

Le Maire, le Conseil Municipal et son équipe

Parce que les services de la Mairie s'agrandissent, parce que l'on ne sait pas toujours



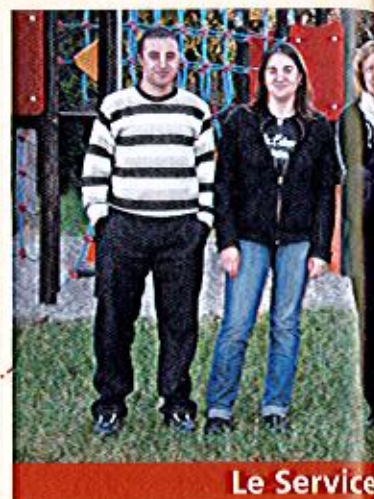
Les Services administratifs

5 personnes accueillent en permanence le public en mairie. Sylvie à l'accueil gère toutes les demandes de carte d'identité, de passeport, de visas, cartes grises, sacs jaunes pour le tri sélectif, encombrants, assure la vente de tous les tickets de services aux familles (cantine, centre de loisirs, club ados,...) et répond à toutes les petites interrogations. Corinne et Martine s'occupent de l'état civil et des élections. Corinne s'occupe également de tout ce qui touche aux transports scolaires et à l'aide sociale (assistante à domicile, ADPA,...). Elle organise également les conseils municipaux et les festivités du village. Martine assure l'ensemble des tâches liées à la comptabilité, le suivi du budget

et à la paye des agents communaux.

Véronique, qui remplace Sonia en congé parental s'occupe du suivi administratif de tous les dossiers d'urbanisme, DIA et gère l'ensemble des commandes de fournitures et travaux pour tous les services.

Nelly, secrétaire générale assure la direction et la coordination de tous les services. Elle reçoit également toutes les personnes qui en font la demande pour des renseignements d'urbanisme, de travaux ou autres. Bras droit du Maire, elle travaille en étroite collaboration avec le Conseil Municipal pour réaliser les projets décidés en conseil.



Le Service

Sous la coordination d' Amaria et Pierre, Catherine, Valérie et Abdellah travaillent activement pour préparer et animer le centre de loisirs les soirs, mercredi et les vacances et le club



Le Centre Culturel

Réuni dans ce local, 4 personnes travaillent pour vous offrir des animations et répondre à vos demandes culturelles et sportives.

Carole assure l'accueil du point d'informations touristiques et gère la location de la salle polyvalente, de la petite salle des

fêtes et du matériel. Abdellah assure l'accueil et l'animation du club informatique. Pierre organise les activités du club ados et différentes manifestations sportives pour tous. Solenne présente 8h/semaine prépare l'ouverture du centre de la vie Louis Gauthier.



*Le Maire, les Adjointes,
les Conseillers
municipaux,
et le personnel
communal
vous adressent
leurs meilleurs vœux
de bonheur
pour la nouvelle année*

ui fait quoi, voici une présentation des différents pôles de la Commune...



Animation

ados. Ils accueillent et proposent des activités à tous les enfants de 3 à 17 ans et rendent un précieux service pour tous les parents qui travaillent.



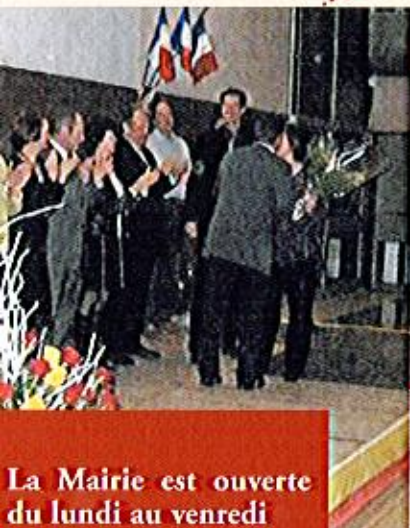
Les Services scolaires

3 (ATSEM) Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles : Marie-Claire, Béatrice et Babeth travaillent en permanence avec les professeurs de l'école maternelle. Elles participent à la préparation et au déroulement des activités des enfants toute la journée et assurent l'entretien de leur classe. L'équipe est complétée par Sylvianne qui assiste l'institutrice l'après-midi dans la classe des



grands/CP et travaille à la cantine, avec Marie-Hélène qui assure la préparation de la totalité des repas (de la composition des menus à leur service en passant par les commandes de produits d'alimentation).

A l'école primaire, c'est Valérie et Mickaël (arrivé dans l'équipe au mois de novembre) qui assurent l'entretien de la totalité de ce grand bâtiment.



La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h,

C'est un espace public destiné à répondre à l'ensemble de vos demandes et interrogations.



Les Services techniques

Les 4 agents des services techniques : Tito, Antoine, Alain et Steeve épaulés pour six mois par Guillaume et sous la coordination de Henri, notre garde champêtre tentent de répondre au quotidien aux exigences d'une commune : entretien des espaces verts, de la voirie, du cimetière, des bâtiments communaux, petits travaux en tout

genre dans les salles communales, aux écoles, ils travaillent sans relâche pour améliorer notre cadre de vie quotidien.

Il faut également citer Hélène qui assure l'entretien de l'ensemble des locaux de la mairie, de la petite salle des fêtes et du foyer, de la bibliothèque et de la maison du tourisme.



Nouvelles brèves

SEMAINE DU GOÛT : un exploit pour le nouveau collège

Dans le cadre de la semaine du goût, Joëlle Charpail, la principale du collège de Sainte Cécile les vignes, a mis les bouchées doubles pour réussir la prouesse technique: offrir aux élèves un menu digne d'un restaurant trois étoiles. Compte tenu des circonstances d'une rentrée mouvementée par la prolongation des travaux d'aménagement du collège, l'organisation de cette journée n'a pas dû être de la tarte puisqu'en effet Francine Jérôme, chef de cuisine, aidée du personnel de la cantine, a mis la main à la pâte devant ses fourneaux afin que le repas soit prêt à temps. Le menu proposait en entrée une salade composée avec le jambon de pays et le fromage de chèvre, puis gigot d'agneau et son plat d'épeautre enfin tarte aux pommes maison au dessert. Ce festin de roi a été proposé par le chef du restaurant La Mirande d'Avignon. Une délégation du conseil municipal, le maire et son épouse en tête, les représentants de l'inspection d'académie, les correspondants de presse locaux ont été invités à savourer le copieux repas en compagnie des élèves du collège. L'objectif principal de cette journée a été surtout de sensibiliser nos chères têtes blondes au bon goût des produits du terroir. Félicitons la responsable du collège d'avoir mené à bien cette initiative remarquable.

SACS JAUNES

Attention, il devient urgent d'être vigilant sur la présentation des sacs jaunes à la collecte sélective des emballages ménagers. Notre village est pointé du doigt puisque le taux de refus constaté le 24 octobre dernier est de 22 % alors qu'à la caractérisation précédente - mai 2006 - il était de 11 % seulement.



Repas pris en commun dans la salle de la cantine scolaire

Le constat navrant est que nous sommes passés de la première place à la dernière ! Il faut se ressaisir et trier convenablement nos déchets afin que votre action s'inscrive dans notre politique de préservation de l'environnement. Rappel que seuls les déchets admis pour la collecte sélective et pouvant être recyclés sont :

- Plastique : Bouteille d'eau et de sodas Flacon ayant contenu des corps gras comme les bouteilles d'huile (uniquement pour les bouteilles et les flacons en plastique).
- Cartons d'emballage : Boîtes, cartonnets et briques alimentaires.
- Acier : Boîtes de conserve.
- Aluminium : Canettes, barquettes et aérosols.

Nous comptons sur votre pleine et entière coopération.

VIAPPEL ! Système d'alerte contre les risques naturels majeurs

Un rappel... (gazette juillet 2004 - février 2005). A la suite des inondations qui ont touché cruellement notre territoire ces dernières années, les élus de la Communauté de Communes ont choisi la Société CEDRALIS et son système d'alerte et de protection des populations, basé sur la diffusion par téléphone d'un message d'alerte en temps réel, dont chaque Maire prendra l'initiative en fonction du danger encouru,

le système VIAPPEL ! est en mesure de contacter les 6 500 foyers de la Communauté de Communes en moins de dix minutes. Ce système est pris entièrement en charge par la Communauté de Communes, mais géré de manière autonome par chaque Mairie. Afin que vous puissiez être joint à tout moment en cas d'alerte, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer vos coordonnées, ainsi que tout changement de vos numéros de téléphones (fixe ou portable) à la Mairie de Sainte Cécile les Vignes - 04 90 30 80 17. Nous vous remercions de votre contribution à la réussite de cette entreprise.

RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ELECTORALES

Rappel : les inscriptions sur les listes électorales se font en mairie du 1er septembre au 31 décembre de chaque année. Pour être inscrit dans une commune, les conditions à remplir pour être électeur sont les suivantes :

- être de nationalité française
- être majeur
- y posséder son domicile
- avoir une résidence réelle et effective de 6 mois.

Les personnes devront se présenter en Mairie munies des pièces justificatives suivantes :

- carte d'identité ou passeport
- justificatif de domicile.

Les personnes ayant eu dix-

huit ans dans l'année sont inscrites d'office sur les listes électorales. Exceptionnellement cette année le 31 décembre tombant un dimanche, les inscriptions se feront jusqu'au 30 décembre 12h.

INCIVILITE CANINE BIENVENUE AUX CHIENS DANS NOTRE VILLAGE.

Mes chers concitoyens, Dès l'année prochaine, la municipalité va s'efforcer de rendre notre village encore plus agréable. Par négligence trop de propriétaires de chiens laissent leur animal polluer le village. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mener dans les mois qui viennent une campagne de sensibilisation, de propreté et d'intégration de l'animal dans notre village. Trop de propriétaires de chiens sont mal élevés et laissent leur animal (faire sa crotte n'importe où), il est grand temps de leur expliquer que lorsqu'on se promène dans la rue on doit respecter les autres et protéger l'environnement. Vivre en harmonie avec nos amis les animaux, pour vivre mieux dans notre village toujours plus joli et toujours plus accueillant.

Votre Maire.

Mémoire

Les Anciens Combattants de Sainte-Cécile-les-Vignes étaient présents à la « journée des associations » le samedi 2 septembre 2006.

Olivier, représentant les Anciens Combattants a participé à la journée. Il nous a fourni les panneaux sur la guerre 1939/1945 - « les prisonniers » - « la résistance » - « la libération de Paris » - « la fin de la guerre ».

Il y avait aussi de nombreux dépliants et journaux (Chemin de Mémoire).

Bibliothèque infos



LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETÉS

J'ai épousé un inconnu	P. Mac Donald
Disparaître	O. et P. Poivre d'Arvor
Les yeux jaunes des crocodiles	K. Pancol
Les sirènes de Bagdad	Y. Khadra
Du sang sur le green	H. Coben
Henri ou Henry	D. Decoin
Rendez-vous	Ch. Angot
La cour de récré.	J. Siccardi
L'enfant du Mistral	J. M. Thibaux
Lignes de faille	N. Huston
Les bienveillantes	J. Littell
Cahiers de la guerre	M. Duras
et autres textes	F. Xénakis
Danielle Mitterrand	Ch. Signol
Les dames de la Ferrière (T.2)	F. Bourdin
Un cadeau inespéré	J. Boissard
Je serai la princesse du château	A. El Asurany
L'immeuble Yacoubian	C. Michelet
Quelque part dans le monde	

RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	15 H à 17 H 30
Mercredi	10 H à 12 H
Samedi	09 H à 12 H

ABONNEMENT

12 € par an	par famille
GRATUIT	pour enfants et étudiants.

Gym et santé pour tous



GYMNASTIQUE SPORT/ SANTE POUR TOUS - ANIME PAR CLAUDE FARNOUX

Dynamiser sa vie et optimiser ses potentialités par la pratique régulière et autonome d'activités physiques diversifiées. Votre programme, garder la forme ou retrouver la forme. Assouplissements articulaires, renforcement musculaire (ex. : abdos, fessiers et autres), Yagalates, Acrosport, stretching, relaxation.

Les cours se déroulent à la salle de motricité - Ecole maternelle.- les lundis et jeudis « FORM GYM » vous propose les cours à partir de 18 H 30.

Première séance gratuite - Venez essayer.

Mouvement au tennis



UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA RAQUETTE CECILIENNE

Michel Courjon succède à Louis Chalier à la présidence de la Raquette Cécilienne. Il est remplacé au poste de trésorier par Jean-Louis Desseinge, la secrétaire étant toujours Sandy Ligier. Au cours de l'assemblée générale, un bilan satisfaisant de la saison passée a été effectué. La réfection du deuxième court au quartier de l'Arénier a été réalisée comme prévu par la municipalité.

Nouvelles du Sou des Écoles



Le Sou des Ecoles a un nouveau président. Enfin pas tout à fait nouveau puisqu'il s'agit de M. Antoine Valldecabres. Antoine Valldecabres est employé municipal. Il est papa de deux enfants dont une fillette qui est scolarisée à l'École Louis Gauthier. Et il a par ailleurs assuré la présidence du Sou durant plusieurs années jusqu'en 2003, date à laquelle il a cédé la place souhaitant « prendre un peu de recul ». Par

contre il déclare : « C'est seulement pour un an, le temps que d'autres personnes apprennent à connaître l'association et ait envie de prendre la présidence ; ma fille quittera l'école pour le collège : je ne peux donc théoriquement d'après les statuts rester président au-delà ».

Depuis, le Sou des Écoles qui mène des actions destinées à financer les sorties et projets pédagogiques des écoliers a tenu la buvette de la bourse

annuelle, a participé au Téléthon, offre des livres aux plus jeunes au moment de Noël et prépare son loto qui a lieu le 20 janvier.

Antoine Valldecabres, bien épaulé par les membres de l'association et par les parents qui participent aux manifestations, devrait assurer une belle année à l'association qui compte parmi les préférées des Céciliens.

Divertissement, jeux, musique aux Arcades...



Il se passe toujours quelque chose à la maison de retraite « les Arcades » à Sainte-Cécile.

Après le pique-nique cet été à l'étang, les Olympiades régionales cet automne, c'est quelques dames bénévoles qui viennent aider l'animatrice Mylène Cholet, aux divers jeux proposés aux résidents : loto, cartes, dominos et scrabble sont au programme.

Pour la fête de Sainte Cécile « patronne des musiciens » une matinée récréative leur a été offerte par le comité des fêtes. Hommage à Edith Piaf. Chansons de leur temps, ils ont été nombreux à fredonner, taper des mains, battre la mesure, et même danser... Le maire, le directeur et le président du comité des fêtes présents tout au long de cette représentation ont mesuré l'importance de ces moments de bonheur. Sourires et bravos, donnent à penser que cette initiative sera renouvelée.

Auzances et Sainte-Cécile-les-Vignes, villes jumelées

Le Comité de Jumelage de Sainte Cécile était présent à la fête d'Auzances « la Saint Jacques ».

Sa grande cavalcade est toujours un moment très attendu et apprécié du public. Un cortège regroupant sept chars, une troupe de majorettes et plusieurs fanfares ont défilé tout au long des rues du village, d'où se sont envolés des milliers de ballons.

M. et Mme Gabriel Monty, sont les dignes représentants de notre village, puisque « Gaby » en est le président depuis bientôt 15 ans.



Le blé de l'Espérance a été semé...



Grâce à l'action d'une équipe de bénévoles autour de Roger Farjon depuis 15 ans, les petits sachets de Blé de l'Espérance ont permis de renouer avec une vieille tradition provençale et d'apporter une contribution généreuse en faveur des enfants malades.

Toutes les boulangeries des communes environnantes proposent ces sachets à la vente et le stand tenu sur le marché du samedi a rapporté la somme de 376 euros. Les fonds recueillis sont entièrement reversés aux services hospitaliers recevant des enfants.

Dernièrement, la maternité de l'hôpital de Valréas a reçu une dotation de 10 780 euros lui permettant d'acquérir un matériel moderne.

Symboliquement, chaque année, les jeunes élèves de l'école maternelle sont invités à semer le blé quelques jours avant les fêtes de Noël.

La chevauchée des blasons



Pour cette 20^{ème} édition, c'est Chloé Carletti sur son cheval louchcka du Tör qui portait le blason de Sainte-Cécile-les-Vignes.

Une autre cécilienne Marion Maillet quant à elle sur Pantai représentait Cabrières d'Aygues.

151 communes sont inscrites à ce grand rendez-vous de septembre qui permet aux cavaliers de découvrir les trésors cachés du département de Vaucluse très impliqué dans le tourisme équestre. Au programme deux boucles de régularité de 30 km environ, émaillées d'épreuves de maniabilité, d'habileté et de vitesse.

Belles performances pour nos deux Céciliennes Marion Maillet termine à la 38^{ème} place et Chloé Carletti, 8^{ème} au classement général junior, a un avenir tout tracé dans ce sport qu'elle affectionne particulièrement, elle n'a que 14 ans !

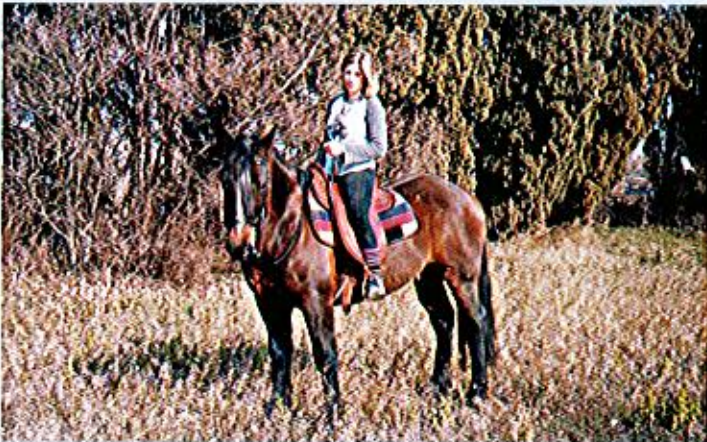


Photo n°1 : Chloé Carletti, 8^{ème} au classement général junior

Photo n°2 : Marion Maillet, 38^{ème} place

Encore bravo à toutes les deux pour leurs brillants résultats !

La chorale "Sainte Cécile" de Rognonas à Santo Céio

Comme chaque année pour la Sainte Cécile, patronne des musiciens, le comité des fêtes a invité un ensemble vocal " et un ensemble instrumental en la chorale "Sainte Cécile" de Rognonas sous la direction du chef de chœur Bruno Lepetit et l'harmonie Rognonnaise sous la fine baguette de Bernard Ferrero. Dans une église chauffée à blanc devant un large public, la chorale a présenté en première partie un programme haut en couleur alternant chants sacrés, chants classiques, chants provençaux, Gospel Spirituals, chansons contemporaines et traditionnelles. Cet ensemble existe depuis plus de vingt ans en se produisant régulièrement dans la région. L'harmonie Rognonnaise, une centenaire, assura la deuxième partie puis pour terminer les deux ensembles ont fait corps en interprétant ensemble quelques "Medley" des folklores russes et américains. Ces deux associations musicales sont présidées par Marie-José Ginoux pour la chorale et Gilbert Hernandez pour l'harmonie. A l'issue du concert, dans la salle municipale, Vincent Fioravanti, le président du comité des fêtes, a félicité et remercié les musiciens et choristes pour leur excellente prestation puis les a invités à lever le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale. N'oublions pas au passage de remercier monsieur le curé et les membres de la paroisse, pour avoir aidé à l'organisation de la sympathique manifestation musicale enchanteresse offerte gracieusement par le comité des fêtes avec la participation active de ses bénévoles.



Félicitations

Jean-Henri Deloye, huissier aux mains vertes...

Jean-Henri Deloye, né à Sainte Cécile le 14 août 1946 vient de prendre sa retraite après 35 ans passés à l'Assemblée Nationale dont 21 ans de carrière chez les huissiers.

Mais qu'est-ce qu'un huissier ? La fonction d'huissier est assez délicate, elle demande beaucoup de diplomatie et avant tout de la discrétion. 25 huissiers répartis en deux équipes travaillent dans l'hémicycle.

Ils sont responsables de tout ce qui se passe dans la salle des séances, contrôlent les entrées, distribuent les courriers, les amendements, les

textes de lois, font passer des petits mots...

Ils sont les seuls à pouvoir se déplacer lors des débats. Les ministres restent à leurs bancs

et les parlementaires aussi.

Et quand les esprits s'échauffent au cours des débats, il convient aux huissiers de protéger les parlementaires.



Les huissiers escortent les chefs d'états et personnalités aussi bien au Palais Bourbon qu'à Versailles.

Les huissiers assistent aux cérémonies et commémorations et sont également secouristes.

Mais Jean-Henri est aussi jardinier à ses heures, ayant la « main verte » comme le précise Patricia son épouse. Il avait oublié des graines jetées dans son jardin, et à sa grande surprise, il vit une espèce de curcubitacée

(nommée gigoride) grandir jusqu'à peser 25 kg !

Nous le félicitons... et pour ses prochaines récoltes !

Nouvelles enseignes

Ils sont les bienvenus !

CABINET D'ASSURANCES A. G. F.

C'est un Cabinet d'assurances A. G. F. qui vient d'être inauguré - Rue Eugène Bard.

Le Chef d'agence Arnaud Sevene et Nathalie Delque vous attendent pour vous conseiller le lundi de 14 h à 18 h - Mardi au vendredi de 9 h/12 h et 14 h/18 h et le samedi de 9 h à 12 h.

SARELEE JEAN'S

Nous saluons l'ouverture de SARELEE JEAN'S, cours de la Poste, Vêtements (homme/femme) - chaussures - accessoires.

Ouvert du mardi au vendredi :
de 10 h/12 h 15 et de 15 h à 19 h

Et le samedi de 9 h 30/12 h 15 et de 15 h à 19 h.

PERMANENCES

SECURITE SOCIALE

Tous les jeudis de 14 H à 16 H à la salle municipale

ASSISTANTE SOCIALE

Tous les jeudis de 9 H à 11 H 30 au 1^{er} étage de la mairie (sur rendez-vous au 04 90 30 11 34)

CONSEILLER FISCAL

Tous les mercredis de 9 H à 12 H au 1^{er} étage de la mairie

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE M.S.A.

Tous les mercredis de 9 H à 12 H au local de Groupama

MISSION LOCALE du HAUT VAUCLUSE

Tous les lundis de 14 H à 17 H au 1^{er} étage (04 90 35 60 85)

ARCHITECTE CONSEIL (C. A. U. E.)

Tous les 4^{es} lundis de chaque mois de 9 H 30 à 12 H au 1^{er} étage

HABITAT et DEVELOPPEMENT de VAUCLUSE

Tous les 4^{es} lundis de chaque mois de 9 H 30 à 12 H au 1^{er} étage

CONSEILLER GENERAL du CANTON de BOLLENE

Mr Jean-Pierre Lambertin
Tous les 2^{es} samedis de chaque mois de 11 H à 11 H 30.

PROVENÇAL : « BEISA FANNY » I BOULO d'apre Tricio Dupuy

Poutouna Fanny vau dire perdre uno partido senso ague marca un soulet poun, sus 13.

L'istori de la tradicioun vendrié de Savoio ! La Fanny ouriginalo sarié estado serviçialo au café de Grand-Lemps, tout bèu just avans la Grando Guerro Moundialo. La légèndò racontò que, pèr gentun, se leissavo poutouna pèr li praticò que venien de perdre i boulo sènsò agué marca lou mendre pichot poun.

Lou poutoun se fasié sus la gauto.

Enjusqu'au jour ounte, se dis que lou conse dou vilage perdegùè à soun tour e venguè demanda soun guierdoun. Belèu que Fanny avié uno rancuro contro éu e lou vouguè umilia en publi ? Degun lou saup. Co qu'es segur, es que se quihè sus uno cadiero, relevè soun coutihoun e i'oufriguè si gauto... dou quiéu ! Lou conse se desmoutè pas. En uno segoundo, dous poutoun restoutissènt dindèron dins le café.

Fuguè la debuto d'uno longo tradicioun...

ARO

Lou problèmo, es que li jougaire an pas toujours uno Fanny souto la man. O plus justamen,

uno Fanny qu'acetèsse de desvela si gauto dou quiéu en publi. Es pèr aco que, dins touti li lio ounte se jogo i boulo, uno plaço d'ounour es reservado à uno fausso Fanny. Li malurous perdènt soun alor oubliga de veni poutouna, en publi, li gauto dou quiéu, toujours bèu gautarudo, d'uno Fanny representado en tablèu, en tarraio o en esculturo. Ansin, lou guierdoun es devenu l'umiliacioun suprèmo pèr tout jougaire de boulo.

LI BOULO

Quàquis annado avans, en 1904, un Alsacian, Félix Rofritsch avié fabrica si proumiéri boulo clavelado dins soun ataié de la carriero di Fabres, dins lou cèntrè de Marsiho.

Elsisto un grand nombre de jo de boulo, en Franço e aiours. De fiéu en courduro, se retrobo mai d'un jo d'adrèisso pratica dins lou mounde emé de boulo de pèiro, d'argièlo o de bos, sousmés à de règlo diferènto de li de la petanco.

FRANÇAIS : « BAISER FANNY » AUX BOULES d'après Tricio Dupuy

Baiser Fanny aux boules veut dire perdre une partie sans avoir marqué un point sur 13. L'histoire de la tradition viendrait de Savoie !

La Fanny originelle aurait été servante au café de Grand-Lemps, juste avant la grande guerre mondiale. La légende raconte que par gentillesse elle se laissait embrasser par les joueurs qui venaient de perdre aux boules sans avoir marqué le moindre petit point.

Le baiser se faisait sur les joues. Jusqu'au jour où le maire du village ayant perdu à son tour demanda sa récompense. Peut être que Fanny avait une rancune contre lui, elle voulut l'humilier en public ? Personne ne le sait. Ce qui est sûr est qu'elle monta sur une chaise, releva ses jupes et offrit ses joues ... du cul.

Le maire ne se démonta pas. En une seconde deux baisers retentissants claquèrent dans le café. Ce fut le commencement d'une tradition.

MAINTENANT

Le problème est que les joueurs n'ont pas toujours une Fanny sous la main, où plutôt une Fanny qui accepte de dévoiler ses fesses en public.

C'est pour cela que partout où il se joue aux boules une place d'honneur est réservée à une fausse Fanny.

Les malheureux perdants sont obligés d'embrasser en public les fesses, toujours bien potelées d'une Fanny représentée en tableau, en poterie ou en sculpture.

Ainsi la récompense est devenue une humiliation suprême pour tous les joueurs de boules.

LES BOULES

Quelques années avant 1904 un Alsacien Félix Rofritsch avait fabriqué les premières boules cloutées dans son atelier de la rue des Fabres dans le centre de Marseille.

Il existe un grand nombre de jeux de boules en France et ailleurs. De fil en aiguille, ils se pratiquent beaucoup de jeux d'adresse avec des boules dans le monde, avec des boules en pierre, en argile, en bois soumis à des règles différentes de la pétanque.

Pas d'école à Lagarde Paréol

Une association de défense a été constituée contre le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Lagarde Paréol pour des raisons d'ordre esthétique, de nuisances sonores et d'ordre économique.

Celle-ci est enregistrée à la préfecture sous le numéro 215088.

Pour de plus amples renseignements, contactez :

la présidente Sylvie Meynier 04 32 80 96 86

le secrétaire général Nicolas Dupont 04 90 34 75 82

La secrétaire adjointe Sandrine Fabre 04 32 81 19 08

Lotos : notez bien

NOUVELLE DATE LOTO

• L'Amicale des Pêcheurs • organise un loto à la salle Camille Farjon le samedi 3 février 2007 à 20 Heures 30.

RECTIFICATIF DATE LOTO

Le loto du • Judo Club Cécilien • est prévu le samedi 17 février 2007 à la petite salle des fêtes à 20 Heures 30 (au lieu du 24).



A VENIR A VENIR A VENIR

JANVIER

- Lundi 1^{er} – LOTO du « Racing Club Provence » dans les 3 cafés à 18 H
- Samedi 6 – VERNISSAGE de l'exposition de peinture de Mme Zet Michell à 18 H 30 à l'Espace Culturel – Exposition jusqu'au 16 février
- Samedi 6 - LOTO de la « Raquette Cécilienne » à la salle Camille Farjon à 20 H 30
- Vendredi 12 – VŒUX de M. le Maire à partir de 18 H 30 à la salle Camille Farjon
- Samedi 20 – LOTO du « Sou des Ecoles » à la salle Camille Farjon à 20 H 30

- Dimanche 21 – SOIRÉE THÉÂTRALE à la petite salle des fêtes au profit du « Don du Sang »
- Samedi 27 – SOIRÉE DANSANTE à la salle Camille Farjon
- Dimanche 28 – LOTO de « L'Association Paroissiale » à la petite salle des fêtes à 14 H 30

FEVRIER

- Samedi 3 – LOTO de « L'Amicale des Pêcheurs » à la salle Camille Farjon à 20 H 30
- Samedi 10 – SOIRÉE exceptionnelle « CINÉ C » à la petite salle des fêtes
- Vendredi 16 – CONFÉRENCE

(Colombie – Equateur – Pérou – Bolivie) à la petite salle des fêtes

- Samedi 17 – VERNISSAGE de l'exposition de peinture de Mme Manfrédi Mijo à 18 H 30 à l'Espace Culturel – Exposition jusqu'au 30 mars
- Samedi 17 – LOTO du « Judo Club Cécilien » à la petite salle des fêtes et dans les 3 cafés à 20 H 30
- Dimanche 18 – LOTO des « Vieux Crampons Céciliens » dans les 3 cafés à 18 H
- Dimanche 25 – THÉ DANSANT à la salle Camille Farjon organisé par le Foyer de l'Amitié

SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE

R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h

Tous travaux cimetière / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène

Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

Pompes Funèbres Bollénoises

Eis Valverde, 30 ans au service des familles

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSEQUES

Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger
Démarches et formalités - Contrats obseques - Incinération - Chambre funéraire

10, place Tournefol - 84500 Bollène

Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76



e.i.m. leblanc
Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.eim-leblanc.fr



CABINET MERLIN
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS

215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04.90.85.44.11

Eau potable – Assainissement – Traitement des Eaux – V. R. D. – Collecte et traitement des Déchets – Technologies de l'Environnement – Irrigations – Equipements Collectifs et Industriels – Pilotage Coordination – Assistance Administrative et Financière

TPR ROUVIÈRE S.A.

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX EDF & TELECOM
ADUCTION D'EAU
TRAVAUX D'HYGIÈNE PUBLIQUE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

10, route de Comtat - 84390 Sainte-Cécile-les-Vignes
tél. 04 90 30 80 54
fax. 04 90 30 74 40



SAS TEYSSIER

Travaux Publics

Terrassements – Réseaux Divers
Av. Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT

Vente d'agréats

Entreprises et Particuliers
Pont de Sablet – 84110 SABLET
Tél. 04 90 36 02 59 – Fax 04 90 36 27 82

Atelier d'Architecture
Jean-Paul MASSOT SARL



Jean-Paul MASSOT

Architecte DPLG - Urbainiste "Master of Arts"
BOUTIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAIN, REHABILITATION

30, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex

tél. 04 90 26 03 08
fax. 04 90 26 12 80

archip@massot-urbaniste.fr www.cyberarchi.com/jean-paul-massot

Directeur de publication :
Max IVAN, Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI,
conseiller municipal,
vice-président de la Commission Communication et
Technologie Nouvelle
Rédactrice en Chef : Claire BRÉSOLIN,
conseillère municipale
Comité de rédaction : Agnès VINCENT,
Denise VISEUR, Jean FLOUR,
André TOURNILLON, Vincent FAURE,
Isabelle CROZET, Pascal CROZET,
Louis CHALIER, Jean-Marc VISEUR,
Nicolas FOUILLEUL
Coordination de rédaction :
Mairie - Espace Culturel, place Max Aubert
04 90 30 78 35 - e-mail : info@sainte-cécile.org
Photographies : Claire Brésolin -
Isabelle CROZET - Jean FLOUR
Maquette : Dimension Bollène
04 90 40 12 89